

## **Le référendum au Sahara, seule solution au statu quo !**

Le conseil de sécurité de l'ONU se réunit régulièrement pour décider de proroger le mandat de la MINURSO au Sahara et à chaque fois le Maroc est dans une position passive en espérant que les termes et résolutions de ces rapports ne lui seront pas défavorables.

Jusqu'à quand le Maroc peut-il encore patienter et dépendre du bon vouloir de cette composante de la communauté internationale qui n'agit que selon l'intérêt du moment ?

Il serait temps que le Maroc entame des actions proactives et qu'il soit maître de sa destinée.

Pour rappel, en 1975, d'un point de vue strictement juridique, le Maroc a récupéré son territoire suite à un accord avec l'Espagne qui était le Pays colonisateur, tel qu'il l'a fait pour d'autres territoires « colonisés » par ce même pays, à savoir toute la zone nord du Maroc, Tarfaya, Sidi Ifni, etc. A-t-on organisé un référendum sur chacun de ces territoires libérés ?

Bien sûr que non et pourtant ces territoires et la zone du « Sahara occidental » représentaient les mêmes configurations juridiques.

Malgré tout, le Maroc dans un souci de préserver la paix avec ses voisins a proposé de résoudre le conflit par l'organisation d'un référendum au Sahara occidental, vu qu'il est selon les termes de l'ONU la partie administrante, il aurait pu organiser ce référendum sous l'égide d'observateurs internationaux, mais Non le Maroc dans ce même souci de dialogue et de paix, a accepté, d'entamer d'interminables négociations avec les mouvements séparatistes.

Aujourd'hui ces négociations sont dans l'impasse, malgré une proposition Marocaine encourageante, de créer une « Autonomie », considérée par l'ONU comme « sérieuse, crédible et réaliste », sur ce territoire. Et pourtant cette solution est une solution gagnant-gagnant, mais les séparatistes n'en veulent pas, pour eux la souveraineté sur ce territoire ne peut se faire que sous l'égide du Polisario OU sous la pleine souveraineté du Maroc.

Dès lors il serait temps que les populations de ce territoire puissent s'autodéterminer et choisir par eux même leurs destinées, il serait temps que le Maroc agisse en donnant un ultimatum de 6 mois au séparatistes pour trouver une solution politique négociée, sous peine d'aller au référendum.

Passé ce délai, le Maroc devra accepter de transmettre sous conditions, l'administration du territoire aux conseils régionaux des Régions se trouvant sur la partie contestée du territoire du Sahara. Ces organes des représentants de la population locale devront coordonner leurs actions et créer une « commission de référendum », qui aura la charge d'organiser le référendum endéans les trois mois qui suivent, sous la supervision d'observateurs bien entendu de l'« ex » partie « administrante » mais surtout d'observateurs internationaux, que ce soit ONG, Organisations internationales, ou représentants d'Etats étrangers.

La légitimité doit provenir des urnes, le gagnant sera la population du Sahara, qu'elle décide seule en son âme et conscience, si elle estime que son identité est marocaine ou non.

Bien entendu la crédibilité de ces élections sera contestée quoi qu'il advienne et qu'elle que soit le degré de transparence, les séparatistes contesteront le corps électoral, contesteront la légitimité de la commission du référendum, contesteront les observateurs.

Mais ce qui importe c'est de sortir de cette impasse et pour cela la population doit faire son choix et le Maroc et la communauté internationale devront respecter le choix des électeurs.

Admettons que le référendum donne comme résultat une reconnaissance de la souveraineté du Maroc sur le « Sahara occidental », les conséquences seront multiples.

Il faut savoir que pour des considérations géopolitiques, une infime minorité d'Etats dans le monde reconnaissent la République Arabe Sahraoui, alors même qu'ils n'y a jamais eu aucun référendum d'autodétermination qui légitime l'existence de cet Etat, ni même les critères juridiques de la formation d'un Etat ne fût-ce que celle d'administrer un territoire.

Il faut savoir aussi, qu'actuellement le Maroc n'a demandé à aucun Etat dans le monde de reconnaître d'une manière officielle la Marocanité du Sahara, car il a toujours préféré une reconnaissance par l'entière de la communauté internationale qu'il espérait obtenir de facto avec une solution politique négociée sous l'égide de l'ONU.

Vu les considérations géopolitiques des Etats reconnaissant la RASD sans aucune justification, vu que la partie adverse fait tout pour ne pas faire évoluer le dossier, cette reconnaissance n'est qu'une utopie, dès lors le Maroc doit d'aller de l'avant et accepter de se contenter de reconnaissances multilatérales de certains organismes internationaux et surtout de reconnaissances internationales bilatérales.

Après le référendum et en espérant que celui-ci soit favorable au Maroc, chaque Etat devra prendre ses responsabilités, soit ils reconnaitront la marocanité du Sahara, soit pour certains continuer à reconnaître la Rasd, soit pour d'autres continuer à attendre utopiquement qu'une solution provienne de l'ONU.

Les conséquences pour les populations de ce territoire seront énormes, car il faut savoir qu'actuellement de nombreux Etat « amis », par respect aux « droits internationaux » rechignent à investir dans ce territoire contesté aux détriments des populations qui sont dès lors les premières victimes de ce « non-droit », après le référendum cette contrainte juridique que s'impose les Etats n'aura plus lieu d'être.

Il serait temps également que le Maroc arrête de revendiquer juste des territoires sous prétexte que les populations qui y habitent ont toujours été marocaines, le Maroc ne doit pas être vu par la communauté internationale comme ayant des visées expansionnistes ou économiques, mettant en péril l'intégrité territoriale des Etats qui l'entourent.

Si ces territoires doivent revenir un jour, à la « mère patrie », ils doivent surtout être le fait des populations eux-mêmes de la manière et moment qu'ils décideront volontairement, tout en respectant les règles juridiques et constitutionnelles internes des États où ils se trouvent.

C'est pourquoi, en tant que pays souverain, démocrate et humaniste, le Maroc doit avoir le courage pour être en phase avec son histoire et son identité, de donner sur simple demande déclarative, la nationalité marocaine à tout individu, résidant et issu de l'ex Empire chérifien, tel qu'il était avant le découpage administratif du « protectorat » imposé par les puissances occidentales de l'époque, mais aussi à tous les nomades et Touaregs du Sahara et du sahel.

C'est le minimum de solidarité, qu'on peut faire pour ces populations qui ont un lien identitaire fort avec le Maroc et qui pour beaucoup revendiquent leurs marocanité et se sentant appartenir à cette communauté de destin qu'est la Umma Maghribia.

Pour les plus perplexes ou les plus sceptiques, il n'y a qu'à voir les foules immenses qui accueillent chaleureusement Sa Majesté le Roi, lors de ces déplacements dans certains pays d'Afrique et qui engendrent parfois des soucis protocolaires vu la dévotion, voire l'allégeance de certains devant ce symbole qu'ils considèrent toujours comme leurs prince des croyants.

La marocanité ne doit plus être rattachée au territoire, mais bien à une reconnaissance identitaire commune, tel que la Monarchie, l'histoire ou la culture.

Bien entendu, il faudra rassurer les pays voisins, de l'action humaniste et progressiste de cette démarche, pour qu'elle ne soit pas considérée comme une atteinte ou une violation de leur souveraineté.

Il y a des dizaines d'exemple dans le monde ou des Etats voisin, ont des citoyens binationaux qui sont considérés comme des acteurs de développement majeur, pour leur régions et leurs pays. Tel que de nombreux habitants de l'Alsace Lorraine, qui ont à la fois la nationalité Française et Allemande, tel que la Floride dont une grande majorité ont la nationalité Mexicaine et Américaine ou tel que la double citoyenneté des diasporas, dont toutes les études démontrent leurs importance pour le co-développement de leurs pays d'origine et de leurs pays d'accueil.

Cette action humaniste de l'Etat Marocain, bien entendu aura des répercussions politiques indirectes sur le devenir du Sahara, car comment mettre en doute la marocanité des populations du Sahara du Sud Marocain, sachant que des populations au-delà du territoire contesté revendiqueront volontairement leurs marocanité ?

**Saoud Mohamed**  
**Chercheur en Science politique.**

**Rabat le 26 Avril 2014**  
**Saoud.mohamed@gmail.com**